



## BULLETIN DES PLAISANCIERS N° 1 - 2026

RÉGION MAISONNEUVE

SECTION MONTRÉAL - LAC ONTARIO

### Saison d'éclusage 2026 pour les embarcations de plaisance aux écluses canadiennes

La saison de navigation 2026 pour les plaisanciers dans la région Montréal-Lac Ontario aura lieu du **15 mai au 18 octobre 2026**.

**Une fin de semaine de préouverture** aura lieu du vendredi 8 mai au dimanche 10 mai

Un horaire réduit s'appliquera du **8 septembre au 18 octobre** (voir tableau ci-bas)

---

#### Horaire des éclusages :

##### Horaire régulier (15 mai au 7 septembre)

*(s'applique aussi à la fin de semaine de préouverture du 8 au 10 mai)*

Les éclusages sont à heure fixe. La gestion de trafic sera établie de façon à éclipser les embarcations de plaisance dans l'heure suivant le temps établi.

Éclusages montants (vers le Lac Ontario)		Éclusages descendants (vers Montreal)	
St-Lambert:	9:00	Beauharnois supérieur:	11:00
Côte Sainte-Catherine:	11:00	Beauharnois inférieur:	12:00
Beauharnois inférieur:	15:00	Côte Sainte-Catherine:	16:00
Beauharnois supérieur:	16:00	St-Lambert:	18:00

##### Horaire réduit (8 septembre au 18 octobre)

- Les horaires d'éclusage restent inchangés
- Une seule direction est disponible chaque jour :
  - o En amont : lundi, mercredi, vendredi, dimanche
  - o En aval : mardi, jeudi, samedi



## **The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System** *Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint-Laurent*

---

### **Écluse d'Iroquois**

Il y aura des horaires d'éclusage prédéterminés à l'écluse d'Iroquois cette année. Les horaires varieront selon le calendrier ci-dessous:

#### **8 au 10 mai**

Un éclusage quotidien par direction

Montant: 10:00

Descendant: 10:30

#### **15 mai au 7 septembre**

3 plages d'éclusage quotidien par direction

Montant: 10:00, 13:00 et 17:00

Descendant: 10:30, 13:30 et 17:30

#### **8 septembre au 18 octobre**

Un éclusage quotidien par direction

Montant: 10:00

Descendant: 10:30

Veillez noter que lorsque vous serez à proximité des quais d'embarcation de plaisance d'une écluse, il vous sera possible de communiquer avec les amarreurs par radio sur la voie 68.

Vous devrez réserver vos éclusages en ligne via le site web de la Voie maritime sous l'onglet [« Embarcations de plaisance »](#). Un autre bulletin sera publié lorsque le système de réservation sera ouvert.

Le 17 avril 2026